



Combiner traitement photopériodique, éponge, effet mâle avant insémination

Un protocole pour synchroniser les œstrus et les ovulations sans PMSG et sans cloprostérol, afin de pratiquer l'insémination animale à contre-saison.

L'effet mâle est réalisé en avance de saison sexuelle ou après un traitement lumineux en contre saison. Il permet de déclencher l'ovulation des chèvres mais il est cependant moins efficace que le traitement hormonal pour synchroniser les chaleurs. Pour augmenter son efficacité, il est associé dans ce protocole à la pose d'une éponge vaginale : suite au retrait de l'éponge, un pic préovulatoire de LH est induit dans les 24h chez 95 % des chèvres. De plus, l'utilisation de l'éponge permet de s'affranchir du cycle court non fécondant souvent observé suite à l'effet mâle. L'effet mâle se substitue ainsi aux injections de PMSG et de cloprostérol utilisées dans le traitement hormonal de synchronisation standard.

Ce protocole a été validé après un traitement lumineux pour des IA d'avril ou de mai par l'INRA dans un réseau de fermes privées. Il est théoriquement possible de réaliser ce protocole pour les mois de mars à août en appliquant le traitement photopériodique correspondant à la période de reproduction choisie.



Les règles à respecter

- 1. Des femelles réceptives** (en repos sexuel peu profond) mais pas cycliques. Le traitement photopériodique permet de les rendre réceptives en pleine contre-saison sexuelle.
- 2. Le respect des préconisations pour le choix des chèvres** mises à l'insémination artificielle et la constitution du lot (Cf. Fiche du GRC « *Le choix des chèvres et l'organisation du chantier d'IA* »).
- 3. Des boucs logés dans un bâtiment suffisamment éloigné de celui des femelles pour avoir une séparation totale.** Le lot de chèvres à stimuler n'aura pas été en contact avec des mâles depuis le jour d'arrêt des jours longs (soit 60 jours avant l'effet mâle). Tous les mâles doivent être séparés des femelles, y compris les jeunes dès lors qu'ils sont âgés d'au moins 3 mois.
- 4. Des boucs actifs et correctement préparés**, pour réaliser l'effet mâle dans de bonnes conditions. Leur préparation devra être étudiée et programmée pour se situer au moment souhaité (Cf. Fiche du GRC « *La détection des chaleurs* »).

Le protocole

1. Réaliser un **conditionnement photopériodique rigoureux**. Ce traitement photopériodique doit être appliqué pour une reproduction prévue d'avril à août. Les boucs et les chèvres devront subir le même traitement photopériodique à la même période (Cf. Fiche du GRC « Les traitements photopériodiques et la reproduction caprine »).

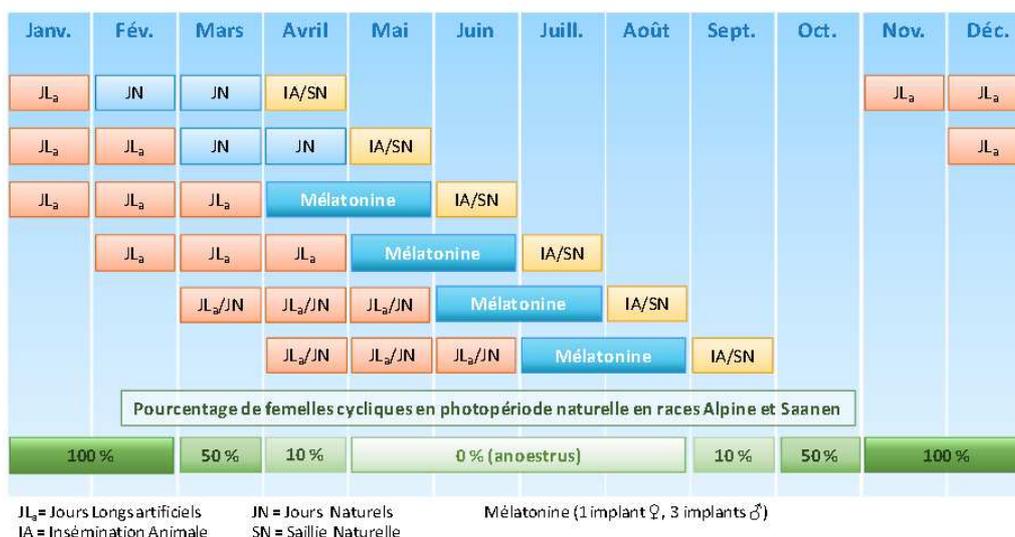


Figure 1 : Le traitement photopériodique en fonction de la période de mise à la reproduction.

2. **Echographier les femelles** pour détecter les chèvres pseudogestantes, les traiter et ne pas les mettre dans le lot des chèvres à inséminer.

3. **Poser les éponges vaginales pendant 11 jours** (éponges identiques à celles utilisées lors d'un traitement hormonal standard). Le planning des interventions doit prévoir le jour de retrait des éponges et d'introduction des boucs (munis de tabliers), 60 jours après l'arrêt des jours longs. Ainsi, la pose des éponges doit intervenir après 49 jours courts (naturels ou mélatonine selon la période). (Cf. Fiche du GRC « Traitement hormonal d'induction et de synchronisation de l'œstrus »).

4. **Introduire les boucs au moment du retrait des éponges**. Les boucs doivent être introduits munis d'un tablier et en nombre suffisant pour assurer une bonne stimulation, soit 1 mâle pour 10 femelles présentes dans le lot. Si le lot est composé de 40 femelles il faudra alors 4 boucs, même si seulement 20 chèvres seront inséminées.

5. Garantir un **contact effectif et permanent (24h/24h) entre mâles et femelles**. On veillera à ce que les boucs puissent s'alimenter, boire et se reposer. Les boucs doivent rester en permanence avec les femelles jusqu'au moment de l'IA. Un changement quotidien des boucs permet de maintenir une meilleure stimulation des femelles, de nettoyer les tabliers et de leur laisser le temps de se reposer.

6. Réalise l'**IA de façon systématique 52h** après le retrait des éponges et l'introduction des boucs actifs munis de tabliers.

Synthèse du protocole validé pour des IA d'avril - mai

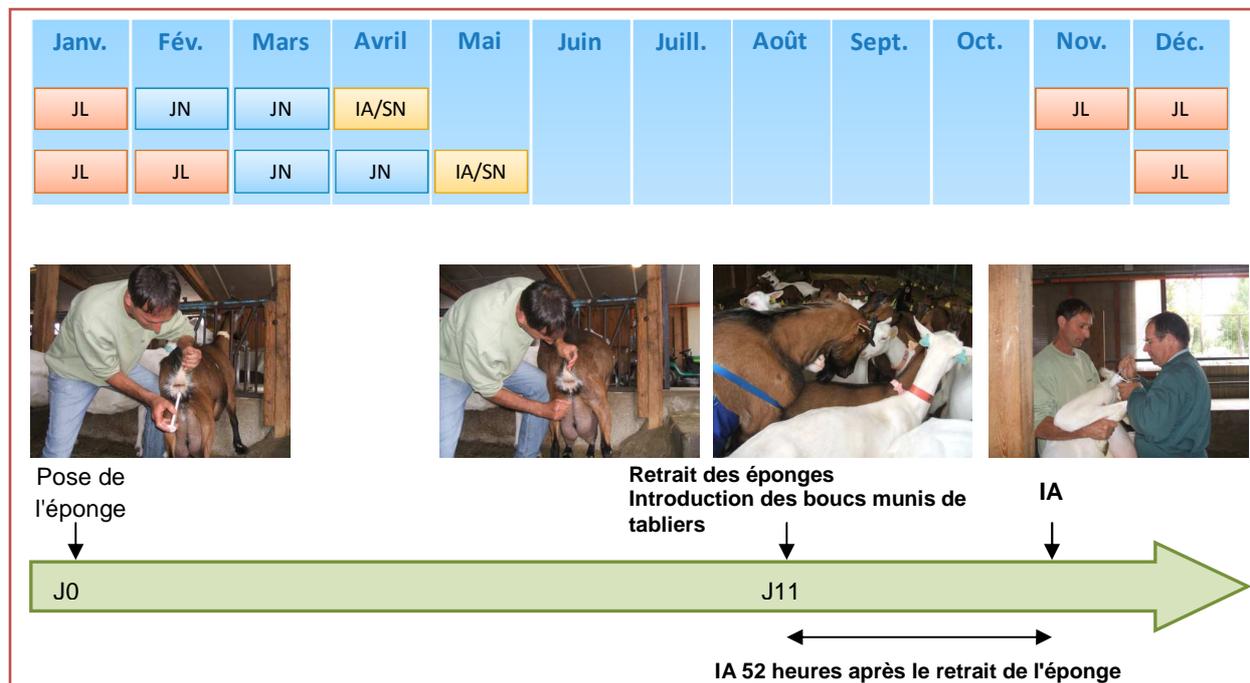


Figure 2 : Un traitement photopériodique adapté suivi d'une pose d'éponge et d'un effet mâle

En complément, consulter les autres fiches du GRC :

- Les traitements photopériodiques et la reproduction caprine
- Traitement hormonal d'induction et de synchronisation de l'œstrus
- La détection des chaleurs
- Le choix des chèvres et l'organisation du chantier d'IA

Collection : L'Essentiel

Document rédigé par : Groupe Reproduction Caprine

Mise en page : Corinne MAIGRET

Crédits photos : Capgenes

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2014 © Tous droits réservés à l'Institut de l'Élevage

Février 2014 - Réf : 0014 302 008

